



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1360 - 6 avril 2023

COMMUNICATION DU CNIPT

Prepare to be surprised : un programme de communication européen dédié aux jeunes

Présentés lors du dernier meeting Europatat du 03/04, les résultats du programme de communication « Prepare to be surprised » sont très positifs! Lancé en 2020 pour une durée de 3 ans, il vise à promouvoir les pommes de terre vendues sur le marché du frais auprès des 18 - 34 ans et a pour ambition d'intégrer les pommes de terre dans les habitudes alimentaires quotidiennes des jeunes européens. Cofinancé à 80 % par l'Europe, il est le fruit de la collaboration du CNIPT, du VLAM, Bord BIA et Europatat.*

Les Millennials français conquis par la campagne

Soutenue par un investissement publicitaire de 200 000 € par an, la campagne est largement visible avec 320 millions d'impressions en digital et 220 000 visites sur le site internet en 2022. Chaque individu de la cible a été touché en moyenne 8,6 fois par les contenus de la campagne, optimisant ainsi la mémorisation des messages. La campagne est jugée claire (92 % des répondants**) et informative (88 %), elle a d'ailleurs été récompensée par le Grand Prix Stratégies de la Communication 2021 pour son originalité et ses performances.

Une campagne efficace et incitative

La campagne, qui a pour volonté d'inspirer les jeunes pour la cuisine du quotidien, véhicule efficacement les messages de diversité de recettes (93 %), facilité de préparation (85%), praticité (85 %) avec notamment des vidéos récurrentes sur le format micro-ondable.

Elle a également d'excellentes notes d'incitation : plus on est exposé à la campagne et plus elle impacte positivement l'intégration des pommes de terre dans les habitudes de consommation quotidiennes (de 73 % à 79 % selon degré d'exposition), l'envie d'en consommer plus souvent (71 % à 84 %) et l'intention d'en cuisiner pour un prochain repas (69 % à 77 %). Malgré son succès, la campagne ne parvient pas à booster la consommation des jeunes sur une période d'inflation peu propice à la filière. Néanmoins elle permet de limiter la baisse de consommation sur la cible 18-34 ans entre 2020 et 2022, avec une baisse de 4 pts sur la consommation hebdomadaire** vs -14% sur le total de la population selon Kantar***. Aux vues de ce constat, il est tout à fait pertinent de poursuivre les efforts à travers un dispositif optimisé à partir de 2023.

Poursuite du programme de 2023 à 2025

Le dispositif 100 % digital se réactive à partir de mi-avril 2023, sur Instagram, Youtube et le site internet dédié www.preparetobesurprised.eu.

Il capitalise sur les contenus existants et se renouvelle avec 20 nouvelles recettes par an et 3 temps forts sur l'année animés par des influenceurs. La dimension humaine sera renforcée pour créer l'adhésion de la cible. Rendez-vous pour de nouvelles surprises dès mi-avril sur le compte Instagram [@lespommesdeterre.eu](https://www.instagram.com/lespommesdeterre.eu)!

Laure Payrastra - CNIPT

* VLAM (office flamand d'agro-marketing), Bord BIA (agence de l'État irlandais pour la promotion de produits alimentaires), Europatat (association européenne du commerce de la pomme de terre).

** post-test OpinionWay réalisé en novembre 2020, 2021 et 2022.

*** Kantar Worldpanel : données sur les achats des ménages français en décembre 2022 vs n-2.

À DÉCOUVRIR

Communication du CNIPT

1

Un programme de communication européen dédié aux jeunes

Production

2

Le volet agricole du plan eau : sobriété, qualité et stockage

Filière

3

Un accord interprofessionnel précisant les modalités de la contractualisation écrite obligatoire dans le cadre d'EGAlim 2

Marchés

4

Temps fort attendu avec la fête de Pâques

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique. Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr dans l'onglet « Newsletter ».



PRODUCTION

Le volet agricole du plan eau : sobriété, qualité et stockage

Le Président de la République a présenté, le 30 mars à Savines-le-Lac (Hautes-Alpes) le « Plan eau » qui constitue « une des priorités de la planification écologique du Gouvernement » selon l'Élysée. « Avec le changement climatique, le cycle de l'eau en France a connu d'importantes modifications au cours des dernières décennies : épisodes de sécheresse comme en 2022, diminution du niveau des nappes phréatiques, changement du rythme des pluies. Ces changements affectent de nombreux secteurs comme l'agriculture, l'énergie, les loisirs ou l'industrie ». Le plan de sobriété et d'efficacité répond à un double objectif :
- à court terme : préparer l'été prochain et éviter au maximum les coupures d'eau potable ;
- d'ici 2030 : faire 10 % d'économie d'eau dans tous les secteurs.

Ce plan de sobriété concerne tous les secteurs de l'économie. Il s'adresse aussi aux particuliers. Il comporte 53 mesures dont une quinzaine concerne l'agriculture. Alors qu'Emmanuel Macron présentait ce plan, le ministre de l'Agriculture s'exprimait au congrès de la FNSEA à Angers. « Je suis heureux de l'arbitrage » qui repose sur une « stabilisation des prélèvements, donc on ne redemande pas un effort supplémentaire aux agriculteurs » a déclaré Marc Fesneau. Avec le changement climatique, « on aura besoin de plus de surfaces à irriguer ». Ce qui implique, si on ne veut pas augmenter les prélèvements, de consommer moins d'eau à l'hectare, ce que le ministre a appelé la « sobriété à l'hectare ». L'agriculture est donc dispensée d'un objectif de baisse des prélèvements. « On doit faire plus d'irrigations avec la même quantité d'eau que nous utilisons aujourd'hui » a indiqué Emmanuel Macron.

Concrètement, chaque secteur doit présenter un plan de sobriété pour l'eau d'ici à l'été. Le président de la République demande de « planifier les usages de l'eau et les transformations de notre modèle agricole ». « L'eau, on le sait, est indispensable à notre agriculture » insiste Emmanuel Macron. Le volet agricole du plan eau s'organise en trois piliers. Premièrement, toutes les nouvelles installations agricoles « seront adaptées au climat de demain ». Un diagnostic eau, sol et adaptation sera intégré aux aides à l'installation. Le deuxième point concerne l'irrigation. « Nous allons poursuivre

les aides pour faire des économies d'eau, précise le Président. Passer, là aussi, à des systèmes de goutte à goutte là où on le peut, où il le faut, à l'utilisation de systèmes intelligents ». Une enveloppe de 30 millions d'euros est débloquée pour aider les agriculteurs à investir sur ces modèles économes en eau.

Le troisième axe entend faire évoluer la logique de stockage de l'eau. « La priorité est de maximiser la capacité de notre principal outil de stockage de l'eau, qui sont nos sols. Des sols en meilleure santé avec plus d'arbres, plus de haies qui stockent mieux l'eau et qui favorisent la recharge des nappes. C'est ça le choix le plus cohérent partout où on le peut » insiste le Chef de l'État. Il propose la création d'un fonds pour l'hydraulique agricole qui permet « d'accéder justement à toutes les solutions et d'accélérer les projets ».

Emmanuel Macron a par ailleurs annoncé la création d'un fonds de 100 millions d'euros par an pour financer les investissements en faveur d'une irrigation vertueuse et toutes les actions allant dans le sens d'une meilleure qualité de l'eau.

« L'eau est indispensable à l'agriculture a conclu le Président. Elle est donc indispensable à notre souveraineté alimentaire. Notre souveraineté alimentaire n'est pas négociable et le plan Eau pose un principe simple : on doit faire plus d'irrigation avec la même quantité d'eau que nous utilisons aujourd'hui ». ■

Olivier MASBOU

Réactions

« Les organisations professionnelles agricoles prennent acte de l'ambition de l'État de mieux planifier la gestion de la ressource en eau », déclarent, dans un communiqué commun, la FNSEA, JA, Chambres d'agriculture, La Coopération agricole, et Irrigants de France. Elles saluent la décision qui « assure la stabilisation des prélèvements au global pour l'agriculture, car il n'y a pas d'agriculture sans eau, et il n'y aura pas de souveraineté alimentaire sans eau ». « Cette stabilisation des volumes prélevés par l'agriculture est indispensable pour protéger la capacité de production de la « Ferme France » face au changement climatique » concluent les organisations professionnelles.

« Planifier

les usages de l'eau

et les transformations

de notre modèle

agricole ».

« L'eau, on le sait,

est indispensable

à notre agriculture »



FILIÈRE

Un accord interprofessionnel précise les modalités de la contractualisation écrite obligatoire dans le cadre d'EGAlim 2

Le 1^{er} janvier 2023 est entré en application **un accord interprofessionnel du CNIPT**, dérogoire à la Loi dite EGAlim 2 (**Loi n° 2021-1357 du 18 octobre 2021 visant à protéger la rémunération des agriculteurs**).

Selon les dispositions de cet accord, étendu le 29 décembre 2022, lorsque la contractualisation est écrite, elle doit respecter toutes les obligations légales à l'exception de la durée minimale de 3 ans et de l'obligation pour le producteur d'être à l'initiative du contrat. Ainsi, les producteurs peuvent-ils initier ou accepter des contrats écrits d'une durée librement choisie.

Cet Accord interprofessionnel indique aussi que les contrats écrits doivent comporter des clauses précisant les modalités de réception et d'agrèage des pommes de terre, la résolution des litiges et, le cas échéant, une réserve de propriété. Il encourage également la collecte des cotisations volontaires pour couvrir

le risque sanitaire par la section pommes de terre du FMSE.

Parallèlement à cet accord interprofessionnel, un guide des bonnes pratiques commerciales et contractuelles est en cours de rédaction pour favoriser des relations commerciales respectueuses de chacune des parties.

Ces dispositions feront l'objet d'un suivi par la filière dans des conditions précisées par l'accord interprofessionnel.

Il est également rappelé que les pommes de terre vendues à l'état frais sont dispensées **par décret** de l'application de l'article 4 d'EGAlim 2 visant à rendre non négociable la part correspondant aux matières premières agricoles qui entrent dans la composition de produits alimentaires et les produits destinés à l'alimentation des animaux de compagnie qui sont soumis aux négociations commerciales annuelles avec les clients distributeurs. ■

Florence ROSSILLION - CNIPT

AGENDA

26-27 avril 2023

Medfel
Perpignan
www.medfel.com

26 avril 2023

Assemblée générale de Felcoop
Paris
<https://www.felcoop.fr>

1^{er} juin 2023

Assemblée générale électorale de Fedepom
Paris
www.fedepom.fr

5-7 juin 2023

Congrès Europatat
Gdansk (Pologne)
www.europatatcongress.eu

14 juin 2023

« Réunion stratégique filière : rôle et place de la pomme de terre vendue sur le marché du frais » organisée par le CNIPT
Paris

EN BREF...

Mouvements

Arrivées au CNIPT



Hanine Idelbi a rejoint le CNIPT en mars 2023, en tant que chargée de mission pour la qualité aux côtés de Benjamin Louvrier. Elle est titulaire d'un MASTER 2 en gestion de la qualité des productions végétales de l'Université d'Avignon. Elle a fait des stages dans le domaine des semences, c'est son premier poste.



Sarah Taleb est arrivée le 3 avril 2023, en tant que chargée de mission Relations presse, événementiel au Pôle Communication du CNIPT. Elle était auparavant consultante en communication, après avoir été pendant plusieurs années et sur plusieurs postes attachée de presse au ministère de l'Agriculture.

FranceAgriMer

Sébastien Couderc, nouveau directeur général adjoint

Sébastien Couderc est nommé directeur général adjoint de FranceAgriMer. Il remplace à ce poste Véronique Borzeix « appelée à d'autres fonctions », précise FranceAgriMer. Sébastien Couderc est ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts et diplômé d'AgroParisTech. Il est également titulaire d'un master d'économie de l'environnement, du développement durable et de l'énergie et d'un MBA du Collège des ingénieurs. Au cours de sa carrière, il a été adjoint puis chef du bureau du budget et des opérateurs au ministère de l'Agriculture de 2008 à 2011. Il a ensuite été chef du bureau des politiques commerciales et extérieures communautaires au sein du même ministère. En 2014, il rejoint le cabinet du ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll en tant que conseiller chargé des filières végétales et

des biocarburants jusqu'en 2017, où il se verra également chargé des affaires financières et de la politique agricole commune. Depuis mai 2017, Sébastien Couderc était directeur des interventions de FranceAgriMer.

Filière

La FN3PT va fêter ses 90 ans



La Fédération Nationale des Producteurs de Plants de Pomme de Terre (FN3PT) annonce qu'elle tiendra son prochain congrès le 6 décembre à Paris. Ce sera l'occasion pour la Fédération, reconnue en 1933, de fêter ses 90 ans.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 13

Variétés de consommation courantes

Frites div.var.cons France lavée cat.I 50-75mm filet 2,5kg	740 (=)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	400 (=)
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	503,33 (↗)

Variétés à chair ferme

Peau jaune France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	756,67 (↗)
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	756,67 (↗)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 13

Conservation France biologique	1080 (↗)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 13

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	510 (=)
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	450 (=)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	440 (↗)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	490 (↗)

Rungis - Semaine 13

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	620 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	550 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Février 2023	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	138	+ 11 %

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Février 2023	Variation en % sur un an
Pommes de terre	224	+ 16 %

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7,5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 11 et 12
Consommation polyvalente	446 (↗)
Chair ferme blanche	449 (↗)
Chair ferme rouge	438 (↗)

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Février 2023	Variation en % sur un an
Pommes de terre	132,62	+ 14 %

Source : INSEE

Prix de vente consommateurs en GMS - €/kg

Formats compris entre 2 kg et 3 kg (cœur de gamme) - hors BIO	Mars 2022	Mars 2023	Évol. mars 2023 vs mars 2022
Eau / vapeur / rissolées	1,40	1,50	+ 7 %
Four	1,14	1,37	+ 20 %
Frites	1,13	1,40	+ 24 %

Source : Base d'évaluations : 316 points de vente en mars 2023, 328 points de vente en mars 2022

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 13

Frites 40 mm+	290-305 (=)
NAO Export 40 mm, vrac fritable	225-240 (=)

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 13

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ)	300 (=)
--	---------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 12

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés	nc.
--	-----

Temps fort attendu avec la fête de Pâques

La fête chrétienne - qui démarre plus tôt cette année - pourrait entraîner une forte affluence dans les magasins et un engouement sur les ventes de produits festifs et de grande consommation alimentaire, dont la pomme de terre fraîche fait partie. Notre produit dispose - par ses dimensions « plaisir » et de « famille » - d'atouts indéniables qui se prêtent parfaitement aux menus pour Pâques.

Globalement sur les marchés (France et export), la demande reste active mais les stocks se réduisent sur les pommes de terre de la récolte 2022. À l'échelle nationale, les premières primeurs françaises sont commercialisées mais les volumes sont sporadiques à ce stade (et les positionnements tarifaires de ces offres ne peuvent viser qu'une part limitée de consommateurs). Les volumes des primeurs en France - issus des bassins historiques nationaux - devraient augmenter significativement à partir de mi-mai (sauf aléa climatique majeur). À l'export, des pays (comme l'Allemagne) devraient renforcer leurs approvisionnements de primeurs méditerranéennes (Israël notamment) après les fêtes de Pâques.

Veille UE (semaine 13 - source : CNIPT d'après World Potato Markets)

Espagne : la superficie espagnole de pommes de terre primeurs a chuté de 5,9 % à 12 689 hectares, contre 13 481 hectares l'an dernier, selon les estimations du Ministère de Agricultura. La plus grande superficie de pommes de terre primeurs est estimée en Andalousie, dans le sud de l'Espagne, à 4 921 hectares, soit seulement 0,3 % de moins que l'an dernier ; les îles Canaries sont la deuxième plus grande région productrice avec 2 082 hectares, soit 1 % de moins que l'an dernier. Dans la région de Murcie, la superficie de pommes de terre primeurs a chuté de 20,6 % à 2 080 hectares, contre 2 620 hectares l'an dernier.

Royaume-Uni : le temps humide et froid de la semaine dernière a retardé les semis et la croissance des cultures, ce qui signifie que les nouvelles récoltes très précoces de Cornwall et de Jersey pourraient ne pas être disponibles pour Pâques. Une semaine plus sèche cette semaine aura aidé, mais on prévoit un mélange de soleil et de pluie et des températures relativement fraîches à l'ouest et un peu plus sèches à l'est.

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél: 01 44 69 42 10

Fax: 01 44 69 42 11

Directrice de publication

Florence Rossillion

Rédactrice en chef:

Aymeric Ferry

Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution

ISSN n° 0991-3351

